

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit	ProCast™ 990C
Usage recommandé	Agent de libération
Restrictions d'utilisation	Pour usage industriel seulement
Fabricant	ACM Chemistries, Inc., P.O. Box 920430, Norcross, GA, 30010, (770) 417-3490
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC, (800)-424-9300, 24 heures
Numéro de la FS	017-002
Date de préparation	14 July , 2023

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



DANGER

H318	Provoque des graves lésions des yeux.
Prévention:	
P280	Portez des gants et des lunettes de protection
P264	Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.
Intervention:	
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
Stockage:	
P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Élimination:	
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom Chimique	Numéro de CAS	%	Autres Identificateurs
Polyethylene glycol	60828-78-6	4.0-8.0	-
trimethylonyl ether, liquids			
2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	52-51-7	0.016 – 0.018	Bronopol
5-Chloro-2-methyl-3(2H)-isothiazolone mixt. with 2-methyl-3(2H)-isothiazolone	55965-84-9	0.002 – 0.0025	CMIT/MIT

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Mesures de Premiers Soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la Peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin.

Contact avec les Yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents Extincteurs Appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Inflammabilité

Dioxyde de silicone. Oxydes de carbone et traces de composés carbonés incomplètement brûlés.

Équipement de Protection Individuelle et Précautions pour les Pompiers

Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'Environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthode de Confinement et de Nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Examiner la Section 13 (Considérations relatives à l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention

Prévient l'exposition cutanée.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter de respirer ce produit.

N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique.

Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides.

Dispositions générales relatives à l'hygiène:

NE PAS manger, boire ou entreposer de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce

produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

Entreposage

Entreposer dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec. Protéger du gel. Protéger du rayonnement solaire.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

L'ACGIH, l'OSHA et le NIOSH n'ont pas développé de limites d'exposition pour les composants de ce produit.

Contrôles d'Ingénierie

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Équipement de Protection Individuelle

Protection des Yeux et du Visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la Peau

Porter des gants de caoutchouc imperméables pour éviter le contact prolongé ou répété.

Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de nitrile, caoutchouc naturel, caoutchouc de butyle.

Protection des voies Respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Appearance	Liquide blanc opaque
Odeur	Doux
Seuil de l'odeur	Indisponible
pH	7.0 – 8.0
Point de fusion/Point de congélation	Non applicable (fusion)
Point d'ébullition	> 100°C (212°F)
Point d'éclair	> 200°C (392°F) (coupe fermée)
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide)
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieur); Non applicable (inférieur)
Tension de vapeur	Indisponible
Densité de vapeur	Indisponible
Densité relative (eau = 1)	0.97
Viscosité	50 -500 cP à 25°C (dynamique)

Autres Informations

État Physique	Liquide
Formule Moléculaire	N'est pas applicable
Poids Moléculaire	N'est pas applicable
Densité en Vrac	Indisponible
Température Critique	Indisponible
Tension Superficielle	Indisponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Chimique

Habituellement stable.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Gelé. Contamination.

Matières Incompatibles

Les matières oxydantes fortes peuvent provoquer une réaction.

Produits de Décomposition Dangereux

Lors d'un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être générées: oxydes de carbone, oxydes de silicium, formaldéhyde et traces de composés de carbone incomplètement brûlés.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom Chimique	LC50	LD50 (orale)	LD50 (cutanée)
Polyethylene glycol trimethylnonyl ether, liquides	3300 mg/kg (rat)	-	8874 mg/kg (rabbit)

Corrosion/Irritation de la Peau

Le contact direct peut provoquer une rougeur et une gêne temporaires.

Corrosion/Irritation des Yeux

Peut provoquer des lésions oculaires graves sur la base des informations concernant des matériaux étroitement liés.

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique

Pas d'information disponible.

Inhalation

Une inhalation excessive peut provoquer une irritation respiratoire.

Absorption par la peau

Peut provoquer une irritation cutanée.

Ingestion

L'ingestion répétée ou l'ingestion de grandes quantités peut blesser l'intérieur.

Danger par Aspiration

Pas d'information disponible.

Sensibilisation des voies respiratoires et/ou de la peau

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité pour la Reproduction

Développement de la Progéniture

Pas d'information disponible

Fonction sexuelle et la Fertilité

No information was located.

Effets sur ou par la Lactation

Pas d'information disponible.

Mutagénicité

Aucune information n'a été localisée.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

À des concentrations élevées, ce produit peut être nocif à la fois la vie des plantes terrestres et aquatiques.

Écotoxicité

Pas d'information disponible.

Toxicité Aquatique Aiguë

Nom Chimique	LC50 Poisson	EC50 Crustacés	ErC50 Plantes Aquatiques	ErC50 Algues
Polyethylene glycol trimethylnonyl ether, liquides	10-100 mg/L	-	-	-

Persistance et Dégradabilité

Aucun ingrédient de ce produit ou de ses produits de dégradation n'est connu pour être hautement persistant.

Potentiel Bioaccumulatif

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas se bioaccumuler.

Mobilité dans le Sol

Pas d'information disponible.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Dangers pour l'Environnement N'est pas applicable

Renseignements Particuliers sur le Transport N'est pas applicable

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

N'est pas applicable

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation Relative à la Sécurité, à la Santé et à l'Environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA), article 8 (b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720

Autres listes réglementaires des É-U

SARA Title III - Section 302: Non

SARA Title III - Section 313: Formulaire de déclaration de R requise pour 1.0% concentration de minimis

SARA Title III - Section 311/312: Immédiat (aigu) pour la santé

SECTION 16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Indicateurs de révision

FDS préparée par G. Martin; Date de preparation: 14 July , 2023

Avis

Les informations sur cette fiche proviennent de sources qui sont considérées fiables. Cependant, l'information est fournie sans aucune garantie expresse ou implicite, concernant leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation et élimination du produit sont hors de notre contrôle et au-delà de nos connaissances. Pour cela et pour d'autres raisons, nous ne supposons pas la responsabilité et déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou dépense découlant de ou en aucune façon liés à l'entreposage, la manipulation, l'utilisation ou l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations peuvent ne pas être applicables